Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_09-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept janvier, à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 19
M. Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela, M. JAFFRO Gérald : Adjoints
Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph, Mme ARHAN Patricia, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAULT Michel, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger, Mme LE MINTER Laetitia (arrivée pour la délibération 2026-03), M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 0

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 12/01/2026

Mme JAUNY Manuela prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-09 :
SYNDICAT MIXTE EAU DES BRUYERES – Rapport sur le prix et la qualité du service 2024

Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au rapport d'activités du Syndicat mixte Eau des Bruyères ;
Vu la présentation du rapport d'activités 2024 sur le prix de l'eau et la qualité du service public d'eau potable par M. LEBRETON Gervais, conseiller délégué ;

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, le Conseil Municipal :
- PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2024 du syndicat mixte Eau des Bruyères.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER